

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°69-2020-055

PRÉFET DU RHÔNE

PUBLIÉ LE 10 AVRIL 2020

Sommaire

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2020-04-09-011 - Habilitation dans le domaine funéraire (1 page)

Page 3

69_Préf_Préfecture du Rhône

69-2020-04-09-011

Habilitation dans le domaine funéraire



PREFET DU RHONE

Préfecture

Direction des Affaires juridiques et de l'Administration Locale

Bureau des élections et des associations

Affaire suivie par : Florence PATRICIO

Tél.: 04.72.61.61.29 Télécopie: 04.72.61.66.60

Courriel: pref-funeraire@rhone.gouv.fr

ARRETE PREFECTORAL N°69-2020-04-PORTANT HABILITATION DANS LE DOMAINE FUNÉRAIRE

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes Préfet du Rhône Officier de la Légion d'honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-23-5 et suivants ;

Vu la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 modifiant le titre VI du livre III du code des communes et relative à la législation dans le domaine funéraire ;

Vu le dossier de demande de renouvellement d'habilitation réceptionné en préfecture le 11 février 2020, complété le 12 mars 2020, transmis par Monsieur Paul JOASSON, gérant de la Sarl « SARL JOASSON BALLOT », pour l'établissement secondaire situé 49 rue du Repos, 69470 Cours ;

Sur proposition de Madame la Directrice des affaires juridiques et de l'administration locale;

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: L'établissement secondaire de la Sarl « SARL JOASSON BALLOT », situé 49 rue du Repos, 69470 Cours, dont le Gérant est Monsieur Paul JOASSON, est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire national, l'activité funéraire suivante :

- Gestion et utilisation d'une chambre funéraire.

Article 2: La durée de la présente habilitation, délivrée sous le n° 20.69.0448 est fixée à six ans.

Article 3: Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Rhône.

Fait à Lyon, le

Le Préfet,

Pour le préfet,

Secrétaire général adjoint,

Clément VIVÈS